



Paris, le 18 septembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Entreprise CELIA (Lactalis) en Mayenne La commercialisation des poudres de lait infantile est autorisée

—

Le préfet de la Mayenne, en concertation avec le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, a autorisé ce jour la reprise de la commercialisation des poudres de lait infantile du site de Craon (entreprise Celia – Lactalis).

Le 4 juillet dernier, la reprise des activités de séchage et de conditionnement de poudres de lait infantile avait été autorisée par le Préfet de la Mayenne, sans commercialisation possible de ces produits.

Au cours de ces deux derniers mois, l'entreprise CELIA, largement réorganisée, a mis en œuvre un plan d'autocontrôle renforcé sur les produits et l'environnement, afin de valider son nouveau plan de maîtrise des risques sanitaires.


Les services de l'Etat ont, quant à eux, procédé à des inspections inopinées du site de production et du dispositif de contrôle interne mis en place par Lactalis ; Ils ont également réalisé une série d'analyses officielles qui ont permis d'apporter les garanties sanitaires nécessaires à la reprise de la commercialisation des poudres produites.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour autoriser la mise sur le marché des poudres de lait infantile. L'activité de l'établissement reste toutefois strictement encadrée par le Préfet de la Mayenne qui a imposé une transmission régulière de tous les résultats du plan d'autocontrôle à ses services, ainsi qu'une obligation d'information immédiate de toute détection de salmonelle (produits finis et/ou environnement de production). Des inspections régulières et inopinées de l'entreprise sont également programmées.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane TRAVERT - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture